
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2010

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2009

1. FINANCES

Mesdames et Messieurs,

Au nom de Conseil administratif, c'est avec satisfaction et soulagement que je vous présente ce soir les résultats des comptes pour l'exercice de l'année 2009.

Malgré la crise financière qui a débuté je vous le rappelle en été 2007 par le surendettement des actifs immobiliers aux Etats Unis (Subprimes) la situation financière de la commune semble encore en 2009 avoir été épargnée. En effet, le montant des revenus 2009 annoncé par le département cantonal des finances en mars dernier fait apparaître une augmentation de 2,2 millions de francs, soit 3% d'entrées fiscales supplémentaires par rapport au réel 2008 pour se situer à 79.9 millions de francs contre 77.6 millions en 2008, nous pouvons être satisfaits de ce résultat.

Les comptes 2009 laissent apparaître un excédent de recettes d'un peu plus de 16 millions de francs ce qui est bien entendu très réjouissant compte tenu des grands projets à réaliser sur notre commune ces prochaines années et de l'ambitieux plan des investissements dont le coût envisagé se situe, je vous le rappelle à près de 250 millions de francs.

Plusieurs facteurs peuvent être mis en évidence pour démontrer les très bons résultats annoncés par l'administration fiscale cantonale pour l'année 2009.

En premier lieu, on peut constater que même si les revenus des personnes physiques se sont péjorés d'environ 1,3 millions, soit moins 3 % par rapport aux revenus 2008, l'écart positif de 3,8 millions en regard du budget 2009 est essentiellement dû aux rattrapages des quatre années précédentes. Ceci est la conséquence du mode de taxation « post numérando » qui fait apparaître des entrées financières de rattrapage de l'ordre de 1,6 millions de francs en ce qui concerne les revenus des personnes physiques et d'un peu plus de 4 millions en ce qui concerne les personnes morales.

Ceci s'explique aussi par le fait que les années passées étaient économiquement favorables.

La taxe professionnelle quant à elle enregistre des rentrées de CHF 11'432'751.-. Elle est en augmentation de près de 6%, soit un montant de 671'156.- en regard du réel 2008 alors que la crainte de la crise économique annoncée avait déterminé le CA à évaluer les entrées financières de cette taxe pour le budget 2009 à un peu plus de 9 millions. Ceci démontre que la santé financière des entreprises communales a été encore bonne pour 2009 puisque l'écart entre le budget envisagé et les entrées financières réelles se situe à plus 27 %, soit environ 2,4 millions.

Nous pouvons considérer que la baisse de 2 centimes proposée par le Conseil administratif lors du budget 2009 était justifiée et que notre commune n'aurait pas souffert de ce manque de revenus compte tenu des entrées fiscales 2009 annoncées par l'AFC. Votre conseil à fait son choix et nous le respectons.

Il est vrai que 2010 sera vraisemblablement une année plus difficile, mais compte tenu des informations toujours très pessimistes du service cantonal des finances, on peut quelques fois en douter.

En ce qui concerne les charges communales on peut d'emblée constater que le budget a été totalement maîtrisé et ceci se démontre facilement si l'on analyse les comptes par natures.

En effet, on constate d'emblée que pour **le poste natures 30, charges de personnel**, les dépenses correspondent de très près au budget puisque le montant de celles-ci se situe à moins 2%, soit moins 661'786.- par rapport au budget envisagé. Cette économie est due essentiellement à des postes restés vacant quelques temps.

L'analyse du poste nature 31, Biens, services et marchandises, démontre également que le budget a été totalement maîtrisé puisque le montant des charges fait apparaître un montant non dépensé de 427'458.- francs, soit - 3 % par rapport au budget.

Le principal écart que l'on peut constater se situe au niveau de **la nature 33, pertes sur débiteurs**. Cette constatation est très réjouissante si nous considérons que nous avons dû baisser, de manière significative, les provisions des pertes sur débiteurs ainsi que les provisions sur le reliquat des impôts.

L'ensemble de ces variations en notre faveur, nous ont permis de réduire de manière substantielle le montant des provisions pour pertes sur débiteurs de l'ordre de 4,5 millions de francs.

On constate également qu'en ce qui concerne **la nature 34, contributions à d'autres collectivités**, une augmentation supplémentaire par rapport au budget 2009 de 304'588.- francs a été versée aux communes françaises. Ceci démontre que le quota des résidents en France travaillant sur notre commune reste stable, voire en légère augmentation.

Pour terminer, nous constatons que **la nature 36, subventions accordées**, est restée en total équilibre avec le budget puisque les montants des subventions attribuées sont restés de - 4 % en dessous du budget envisagé, soit une économie de CHF 194'320.-.

Voilà, Mesdames et Messieurs les grandes lignes de la situation des comptes de l'exercice 2009 de notre commune. Je vous invite avec mes collègues à renvoyer ces comptes 2009 dans les diverses commissions pour les analyser ensemble, afin, nous le souhaitons, qu'ils soient votés lors du Conseil municipal du mois de mai prochain.

Je rappelle pour la troisième fois depuis de début de cette législature tout l'aspect positif de ces importants excédents qui nous permettent de réaliser nos infrastructures communales sans faire appel à l'emprunt donc sans charges d'intérêts et sans péjorer les générations futures.

La situation de l'année 2010 sera sans doute économiquement plus difficile et nous vous invitons d'ores et déjà à garder les pieds sur terre et d'envisager le budget 2011 en tenant compte que l'excédent 2010 pourrait bien être beaucoup moins important que ces dernières années et qu'il est primordial pour notre commune de garder une bonne maîtrise de nos charges communales si l'on veut éviter dans le futur des baisses de prestations si la situation économique devait vraiment se dégrader ce que nous ne souhaitons bien évidemment pas.

DEVAUD Jean-Marc
Conseiller administratif

2. ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2009 et aux comptes de l'exercice 2008, les comptes 2009 laissent apparaître les résultats suivants :

	Ecart Réel 2009		REEL 2009	BUDGET 2009	REEL 2008	REEL 2007
	Budget 2009	Réel 2008				
CHARGES	-5'061'431	2'050'482	74'463'882	79'525'313	72'413'401	69'735'107
REVENUS	11'132'908	2'345'562	90'706'467	79'573'559	88'360'906	83'027'045
RESULTATS	16'194'339	295'080	16'242'585	48'246	15'947'505	13'291'938

L'excédent d'exercice de CHF 16'242'585 représente le 18 % du total des revenus. Il est supérieur de CHF 295'080 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2008.

Les effets de la mauvaise conjoncture ont commencé à se manifester, ils ne sont toutefois pas encore perceptibles. En effet, la diminution des recettes fiscales 2009 (-3.4%) annoncée par l'administration fiscale cantonale a été largement compensée par les correctifs sur les impôts des exercices précédents (+4.4%), il en résulte comme pour l'exercice précédent, un excédent des revenus d'environ seize millions de francs.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 27'346'120 contre CHF 11'154'950 prévus au budget 2009 en augmentation de CHF 452'796 par rapport aux comptes de l'exercice 2008.

REVENUS

Par rapport au budget 2009, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 11'132'908 soit de 14 % et de CHF 2'345'562 ou de 3 % par rapport aux comptes 2008. Les recettes fiscales représentent le 88% de nos revenus.

	Variation R09-B09		Réel 2009	Budget 2009	Variation R09-R08		Réel 2008	Réel 2007
	CHF	%			CHF	%		
40 - Impôts	9'816'831	+14%	79'915'831	70'099'000	2'270'235	+3%	77'645'596	73'283'111
42 - Revenus de biens	438'600	+14%	3'541'840	3'103'240	-56'668	-2%	3'598'508	3'528'815
43 - Revenus divers	634'057	+10%	6'778'377	6'144'319	67'966	+1%	6'710'411	5'911'812
44 - Parts à des recettes sans affectation	151'838	+1380%	162'838	11'000	-15'713	-9%	178'551	64'042
45 - Dédommagement de coll. publiques	6'793	+7%	99'793	93'000	2'652	+3%	97'141	99'447
46 - Subventions et allocations	84'789	+69%	207'789	123'000	77'091	+59%	130'699	139'819
TOTAL REVENUS	11'132'908	+14%	90'706'467	79'573'559	2'345'562	+3%	88'360'905	83'027'045

40. Impôts

Malgré un faible ralentissement en fin d'année, les effets de la crise financière ne se sont pas fait sentir en 2009. Nos recettes fiscales affichent une légère progression grâce aux correctifs sur impôts des années précédentes.

	Réel 2009	Budget 2009	Réel 2008	Réel 2007	Réel 2006
Impôts personnes physiques	47'860'725.10 52.8%	44'050'000.00 55.4%	49'216'545 55.7%	47'279'627 56.9%	41'684'016 51.8%
Impôts personnes morales	18'488'577.55 20.4%	15'000'000.00 18.9%	15'089'694 17.1%	13'440'063 16.2%	17'751'517 22.1%
Taxe professionnelle communale	11'432'751.00 12.6%	9'005'000.00 11.3%	10'761'595 12.2%	10'023'585 12.1%	8'768'786 10.9%
Fds de péréquation financière	2'097'777.00 2.3%	2'010'000.00 2.5%	2'537'627 2.9%	2'507'880 3.0%	2'266'132 2.8%
TOTAL	79'879'830.65 88.1%	70'065'000.00 88.1%	77'605'461 87.8%	73'251'155 88.2%	70'470'451 87.6%
Revenus divers	10'826'636.75 11.9%	9'508'559.40 11.9%	10'755'445 12.2%	9'775'890 11.8%	9'943'415 12.4%
TOTAL REVENUS	90'706'467.40 100.0%	79'573'559.40 100.0%	88'360'905 100.0%	83'027'045 100.0%	80'413'866 100.0%

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 3'810'725 ou de 9% par rapport au budget 2009 et sont en diminution de CHF 1'355'820 ou de 3% par rapport aux comptes 2008.

Les impôts sur les personnes morales progressent de CHF 3'488'578 ou de 23% par rapport au budget 2009 et de CHF 3'398'884 ou de 23% par rapport aux comptes 2008. La production 2009 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale, à CHF 14'306'164, ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 4'182'414.

La Taxe professionnelle communale a bénéficié de l'élan de la haute conjoncture qui a caractérisé l'économie locale ces dernières années. En augmentation de CHF 2'427'751 par rapport au budget 2009 et de CHF 671'156 par rapport aux comptes 2008.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par les rectifications d'impôts des années précédentes, ce qui apparaît clairement sur les tableaux suivants :

IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES		2009	2008	2007	2006	2005	Au 31-12-2004
Détail production 2009	47'860'725	45'777'073	563'228	787'237	241'842	-29'013	520'358
Détail production 2008	49'216'545	0	46'854'218	1'550'671	265'470	-1'240	547'426
Détail production 2007	47'279'627	0	0	44'638'780	1'361'440	478'342	801'065
Détail production 2006	41'684'000	0	0	0	41'193'500	-122'900	613'400
Détail production 2005	37'727'216	0	0	0	0	37'402'273	324'943
Détail production 2004	38'274'597	0	0	0	0	0	38'274'597
Production réelle	TOTAL	45'777'073	47'417'446	46'976'688	43'062'252	37'727'462	
		-3.46	0.94	9.09	14.14		
IMPOTS PERSONNES MORALES		2009	2008	2007	2006	2005	Au 31-12-2004
Détail production 2009	18'488'578	14'306'164	3'243'931	3'292'497	-2'474'052	0	120'038
Détail production 2008	15'089'694	0	14'565'424	1'281'715	-527'838	-177'887	-51'721
Détail production 2007	14'380'657			14'034'006	1'313'801	-833'544	-133'606
Détail production 2006	17'751'500	0	0	0	14'810'000	1'932'500	1'009'000
Détail production 2005	16'405'679	0	0	0	0	11'689'295	4'716'384
Détail production 2004	14'278'485	0	0	0	0	0	14'278'485
Production réelle	TOTAL	14'306'164	17'809'355	18'608'218	13'121'911	12'610'364	
		-19.67	-4.29	41.81	4.06		

42. Revenus des biens

En augmentation de CHF 438'600 par rapport au budget 2009 et en diminution de CHF 56'668 par rapport aux comptes 2008. Cet écart est dû essentiellement au montant de la rétrocession des SIG +CHF 180'400, des intérêts créditeurs sur fonds placés +CHF 90'000, de la location des abris PC +CHF 67'000 et des impôts sur actes de défaut de biens +CHF 37'400.

43. Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 634'057 ou de 10% par rapport au budget 2009 et de CHF 67'966 par rapport aux comptes 2008. Des recettes du Théâtre Forum plus importantes que celles prévues au budget ainsi que les remboursements des compagnies d'assurances, expliquent ces écarts.

44. Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 151'838 par rapport au budget 2009. En effet, suite à une décision du Grand Conseil, les autorités cantonales ont dû accorder aux communes la « participation aux taxes des compagnies d'assurances incendie », contrairement à ce qui avait été prévu dans le cadre des dernières lois sur le report des charges cantonales.

45. Dédommagements de collectivités publiques

En augmentation de CHF 6'793 ou de 7% par rapport au budget 2009 et de CHF 2'652 ou de 3% par rapport aux comptes 2008. Ce léger écart est dû au remboursement de la commune de Satigny pour leur participation aux frais du point de service de la Zymeysa et au remboursement des Communes du Mandement pour leur participation aux frais du CASS, ces participations ont été plus importantes que celles prévues au budget.

46. Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 84'789 ou de 69% par rapport au budget 2009 et de CHF 77'091 ou de 59% par rapport aux comptes 2008.

Cette variation provient essentiellement de subventions cantonales pour les institutions de la petite enfance qui n'étaient plus prévues au budget.

CHARGES

Par rapport au budget 2009, les charges sont en diminution de CHF 5'061'431, les provisions sur impôts se sont avérées largement inférieures aux prévisions budgétaires. Par rapport aux comptes 2008, les charges sont en augmentation de CHF 2'050'482.

	Variation R09-R08		Réal 2009	Budget 2009	Variation R09-R08		Réal 2008	Réal 2007
	CHF	%			CHF	%		
30 - Charges de personnel	-661'786	-2%	29'868'174	30'529'960	2'841'581	+11%	27'026'594	25'200'858
31 - Biens, services et marchandises	-427'458	-3%	16'666'424	17'093'882	1'259'246	+8%	15'407'178	14'249'767
32 - Intérêts passifs	0	+0%	0	0	0	+0%	0	0
330 - Pertes sur débiteurs	-4'508'785	-156%	-1'610'285	2'898'500	-2'655'888	-254%	1'045'604	3'685'612
331 - Amortissements du P.A.	-3'170	0%	11'103'534	11'106'704	157'715	+1%	10'945'819	9'832'728
34 - Contribut. à collect. publ.	304'588	+5%	6'104'588	5'800'000	111'087	+2%	5'993'501	5'935'164
35 - Dédom. à collect. publ.	429'499	+6%	7'105'773	6'676'274	361'733	+5%	6'744'040	6'236'351
36 - Subventions accordées	-194'320	-4%	5'225'673	5'419'993	-24'992	0%	5'250'666	4'594'626
TOTAL CHARGES	-5'061'431	-6%	74'463'882	79'525'313	2'050'482	+3%	72'413'401	69'735'107

30. Charges du personnel

Les charges du personnel sont en diminution d'environ CHF 660'000 par rapport au budget 2009 et en augmentation de CHF 2'841'581 par rapport au comptes 2008.

La masse salariale représente environ 40% des charges totales. Cette proportion a légèrement augmenté cette année. On peut l'expliquer par la mise en exploitation de l'espace de vie infantine de Champs-Frêchets en automne 2008 et de la nouvelle patinoire couverte fin 2008. Les nouveaux postes découlant de ces infrastructures sont pour la première fois calculés sur une année complète.

Le Conseil municipal a également voté au budget 2009 quatre nouveaux postes représentant un taux d'activité cumulé de 230%.

La différence favorable des charges entre les comptes 2009 et le budget 2009 provient notamment du fait que certains postes sont restés vacants quelques semaines. D'autre part, il faut souligner que le budget prévoyait un taux d'indexation des salaires au coût de la vie de 1,59 % alors que le taux réel appliqué a été finalement de 0,68%. Cette différence représente environ CHF 185'000.

31. Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 22% des charges, en diminution de CHF 427'458 ou de 3% par rapport au budget 2009 et en augmentation de CHF 1'259'246 ou de 8% par rapport à 2008.

Des travaux d'entretiens d'immeubles pour CHF 164'905 envisagés lors de l'élaboration du budget mais non réalisés en 2009 ainsi que des économies de CHF 196'700 sur la nature 312 (eau, énergie, combustibles) et de CHF 120'000 sur l'acquisition de fournitures, mobilier et marchandises, expliquent la différence par rapport au budget.

32. Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2009 ont été largement couvertes par la trésorerie.

330. Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

En diminution par rapport au budget 2009 de CHF 4'508'785 ou de 156% et de CHF 2'655'888 par rapport aux comptes 2008.

L'évolution de ce poste est fortement influencée par les *pertes sur débiteurs sur impôts*, les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*. Sur ces différents postes une économie de CHF 3'508'785 par rapport au budget a été réalisée en 2009.

De plus, dans le cadre des dernières lois sur le report des charges cantonales, certains éléments n'étant pas clairement définis, un montant de CHF 1'000'000 avait été prévu au budget 2009. Ces éléments ont été pris en charge principalement par le Fonds d'équipement communal, de ce fait aucune charge n'a été comptabilisée sur ce poste en 2009.

331. Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 3'170 par rapport au budget 2009 et en augmentation de CHF 157'715 par rapport aux comptes 2008.

34. Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 304'588 ou de 5% par rapport au budget 2009, il augmente de CHF 111'087 ou de 2% par rapport aux comptes 2008.

La totalité de cette rubrique correspond à la part des impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises par l'administration fiscale cantonale, il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, la part communale a passé de 25% à 33%.

35. Dédommagements à des collectivités

Ce poste augmente de CHF 429'499 ou de 6% par rapport au budget 2009 et de CHF 361'733 ou de 5% par rapport aux comptes 2008.

La totalité de cette rubrique correspond aux frais de perception des impôts. Il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, les frais de perception des impôts ont passé de 3% à 4,5%.

36. Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 194'320 ou de 4% par rapport au budget 2009 et de CHF 24'992 par rapport aux comptes 2008.

4. Investissements 2009

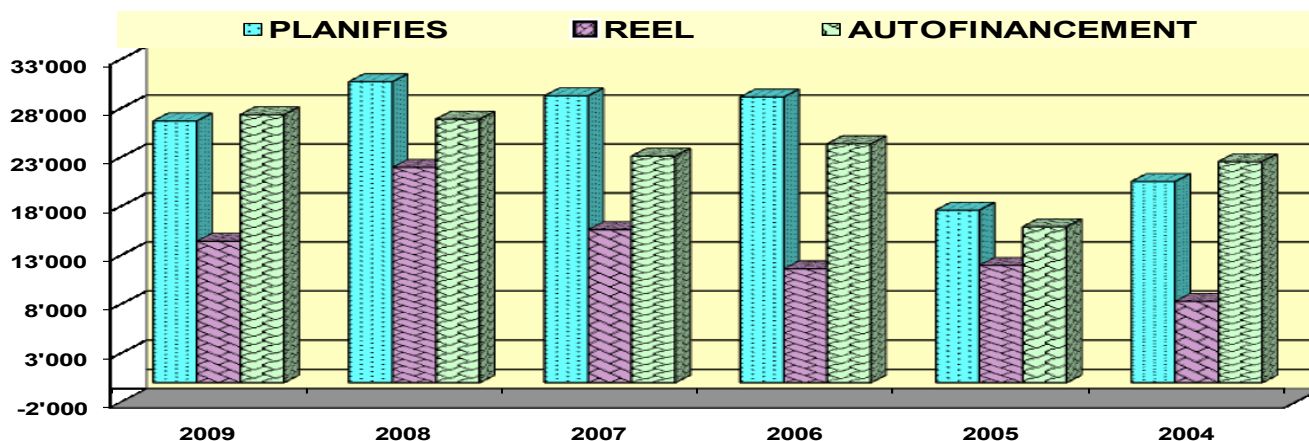
Investissements bruts	CHF 15'285'741
Subventions	CHF 851'059
Investissements nets	CHF 14'434'682

Les postes les plus importants ont été les suivants :

Patinoire couverte CS	2'174'681
Accès 2, Vergers & patinoire couv.	1'534'650
Réaménagement rue Golette-Vaudagne	1'400'377
Assainissement cité et bassin rétention	1'168'261
Transfo.école Meyrin-Vaudagne	925'367
Rénovation abris PC Golette	916'819
Aménag.ext.1 et accès patinoire couv.	903'328
Désamiantage éc. Golette	706'778
Achat véhicules-machines	577'398
Tribunes & aménagmt ext.stade	547'171
Aménag. Excopoints Champs-Fréchets	470'415

Evolution des investissements nets de 2004 à 2009 (en CHF '000):

	2009	2008	2007	2006	2005	2004
PLANIFIES	26'711	30'719	29'279	29'150	17'610	20'528
REEL	14'435	21'980	15'623	11'616	11'975	8'303
AUTOFINANCEMENT	27'346	26'893	23'125	24'381	15'915	22'563



5. Conclusions et informations pratiques :

Crise financière sévère et récession ont fortement marqué les secteurs financier et économique en 2008 et 2009. De manière abrupte, l'économie mondiale est passée d'une croissance robuste à une situation de forte récession. Ce climat sombre et incertain n'a fait qu'accentuer les erreurs d'appréciation quant à l'évolution économique à court et moyen terme.

Dans ce contexte, il est difficile pour les autorités cantonales de fournir des prévisions fiables quant à l'évolution de nos recettes fiscales. Difficile également pour les autorités communales et son administration d'établir un budget 2009 (finalisé durant l'automne 2008) qui ne soit ni trop alarmiste, ni trop hasardeux.

Après coup, on constate avec satisfaction, que la Suisse a mieux résisté que les autres pays industrialisés au choc financier et semble également mieux encaisser la crise économique qui pénalise encore la conjoncture. Malgré les craintes, l'économie locale ne semble pas avoir trop souffert, en 2009, de cette situation difficile. On peut constater en effet que nos recettes fiscales restent stables tout comme notre résultat d'exercice, pratiquement égal à celui de l'année 2008.

Les choses vont certainement changer en 2010. D'une part l'on pourra mesurer la portée de la baisse fiscale votée fin de l'année dernière. De plus, nous ne bénéficierons probablement pas des rattrapages conséquents sur impôts des années précédentes, en effet, les années 2008 et 2009 peuvent être considérées comme des années de récession économique contrairement aux années qui les ont précédées et dans ce cas, les rattrapages pourraient s'avérer négatifs.

Malgré cet environnement très incertain, en tant qu'autorités politiques, nous sommes tenus d'assurer la gestion de la Commune, garantir les prestations actuelles, établir le prochain budget et prendre de nouvelles décisions qui auront des conséquences sur les finances communales. Nous vous invitons à faire preuve de prudence et de bon sens afin que les débats qui vont suivre puissent se dérouler dans un climat serein et constructif.

Afin de vous permettre de procéder à l'examen des comptes annuels 2009, nous vous remettons les documents suivants:

- le fascicule "DT" du compte rendu 2009;
- Le rapport de la fiduciaire ;
- Le rapport de la fiduciaire PC ;
- Le rapport de la fiduciaire Forum ;
- le texte de présentation de ce jour;

Le Conseil administratif vous propose de renvoyer ce projet de compte rendu 2009 aux commissions des finances élargies et des finances, selon le calendrier déjà communiqué et vous remercie de votre attention et du bon accueil que vous lui réserverez.

Le Conseil administratif